



Le Courant municipal

Décembre 2019 - Volume 24, no 6



Dans ce numéro

Mot du maire 3

Communiqués du bureau

Résumé des séances du conseil	3-4
Opération grand ménage	4
Congé des Fêtes	5
RGMRM	5
Collecte des ordures ménagères	5
Route barrée pour l'hiver	5
Communication du comité de revitalisation ..	6
Information du MTQ	6

Divers

Bibliothèque Émilie Bordeleau	7
SDESS	7
Vœux des Chevaliers de Colomb	8
Plaisirs d'hiver	8
Des nouvelles de votre Fabrique	8
CAB de la Moraine	8
Soutien à domicile des Chenaux	9
Association des personnes aidantes	9
Agenda des événements locaux	10
Calendrier de collecte - Récupération	11
Calendrier de collecte - Ordures	11

Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale
Saint-Stanislas QC
G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

Fax : 418-328-4121

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi
8 h à 12 h

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 570 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Février 2020

Date de tombée : 30 janvier 2020

Chers citoyens,

*À l'occasion du temps des Fêtes,
nous désirons vous transmettre nos vœux
les plus chaleureux de Santé, Bonheur
et Sérénité.*

*Que 2020 vous apporte tout le succès espéré
pour la réalisation de tous vos projets.*

Au nom du conseil municipal et des employés,

Joyeuses Fêtes

Luc Pellerin, maire de Saint-Stanislas



COMMUNIQUÉS DU BUREAU



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance tenue le 4 novembre 2019 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'octobre pour un total de 386 024,68 \$;
- Acceptation de l'offre de services déposée par *La Capitale* pour l'assurance collective des employés municipaux, garantissant les nouveaux taux pour une période de 12 mois;
- Suite aux dernières élections municipales, le conseil a procédé à de nouvelles nominations :
 - Dominique Cossette : Maire suppléant
 - Lorraine Boisvert : Questions familiales
 - Alain Déry : Loisirs
 - Gérald Cossette : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - Luc Pellerin, Paul Goyette et Alain Déry : Ressources humaines
- Autorisation à la conseillère Lucie Jacob à participer à la formation sur la « Gestion financière » offerte par la Fédération québécoise des municipalités;
- Octroi de contrat à Arrakis Consultants inc. pour procéder à l'analyse de la vulnérabilité des sources d'alimentation en eau potable et ce, au montant de 18 660 \$ plus les taxes;
- Renouvellement de l'*Entente intermunicipale pour l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement* avec la MRC des Chenaux et ce, pour la période s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020;
- Appui à la demande d'autorisation présentée à la CPTAQ par Transport R. Brouillette inc. afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture, soit à une fin d'exploitation d'une sablière, une superficie de 4,352 hectares;
- Octroi de contrat à monsieur Claude Parent au montant de 1 250 \$ pour l'entretien de la piste de ski de fond, saison 2019-2020;
- Signature du protocole d'entente relatif à l'aide financière accordée à la Municipalité de Saint-Stanislas dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) pour l'aménagement d'un bloc sanitaire au parc St-Gabriel;

Séance ordinaire tenue le 2 décembre 2019 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de novembre pour un total de 460 711,34 \$;
- Adoption du règlement 2019-05 relatif au maintien d'une réserve financière pour les vidanges des bassins des eaux usées;
- Adoption du calendrier 2020 des séances ordinaires du conseil comme suit :

13 janvier	6 avril	6 juillet	5 octobre
3 février	4 mai	3 août	2 novembre
2 mars	1 ^{er} juin	8 septembre	7 décembre
- Confirmation de fin travaux de voirie effectués en 2018 sur le rang de la Rivière Batiscan-Est pour un total de 170 133,05 \$ taxes nettes.
- Octroi de contrat d'arpentage des puits de surveillance de la nappe phréatique à *Groupe Châteauneuf*, au montant forfaitaire de 1 200 \$ plus les taxes;
- Contribution de 125 \$ au Noël du Pauvre, édition 2019;
- Octroi de contrat de déneigement des entrées des bâtiments et des passerelles à monsieur Jean-François Gauthier au montant forfaitaire de 1 000 \$ et ce, pour la saison 2019-2020;
- Contribution de 500 \$ à l'Association des loisirs pour l'achat d'équipements de ski de fond à prêter aux citoyens qui en feront la demande;
- Nomination des responsables des appels d'offres dans le cadre de la réalisation du projet de parc multi-sports sur la rue St-Gérard :
 - Monsieur André Jacob, de la firme *Impact Architecture*, responsable de l'appel d'offres pour les travaux d'architecture liés à la construction d'un bâtiment de services;
 - Monsieur Sébastien Morrissey, de la firme FNX INNOV, responsable de l'appel d'offres pour les travaux de génie civil.
- Acceptation de la proposition d'entente de subvention et d'aide soumise à la Municipalité de Saint-Stanislas par l'*Association de soccer Des Chenaux*;
- Appui à la demande d'aide financière présentée par le Parc de la rivière Batiscan auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein-air pour réaliser la phase II de son projet Réseau marche et vélo.

**OPÉRATION
« GRAND MÉNAGE »**

Dans le cadre de la démarche de revitalisation entreprise par la Municipalité cette année, nous sollicitons votre collaboration pour assurer l'entretien de vos propriétés.

Cet automne, notre inspectrice en bâtiment et en environnement a entrepris une tournée du territoire afin de relever les cas de non-conformité à la réglementation (entretien des terrains et des bâtiments, entreposage, etc.).

Au cours des prochaines semaines, les propriétaires des immeubles ainsi identifiés recevront un avis les informant de l'infraction constatée. Nous comptons sur leur collaboration afin d'apporter les corrections nécessaires dans les meilleurs délais.

Tous ensemble, avec fierté, pour contribuer à la beauté de notre village !



CONGÉ DES FÊTES : Veuillez noter que le bureau municipal sera **FERMÉ** pour la période des Fêtes, soit **du 23 décembre au 3 janvier** inclusivement.



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

RAPPEL AUX CITOYENS Positionnement des bacs roulants pour la collecte des matières recyclables (bacs bleus)

La Régie de gestion de matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) informe les citoyens que, pour assurer un bon déroulement de la collecte, quelques consignes doivent être respectées :

- Chaque bac doit être aligné en bordure de rue;
- Dégagement latéral des bacs : un espace de 1 mètre (largeur d'un bac) de chaque côté;
- Orientation du bac : roues et poignées vers la résidence;
- Les couvercles doivent être fermés et dégagés (rien sur les couvercles).

L'entreprise de collecte qui fournit le service de collecte résidentielle peut utiliser des camions munis d'un bras mécanisé latéral pour la levée des bacs. C'est pourquoi il est demandé de placer vos bacs de cette façon afin d'éviter des bris et de faciliter le travail mécanique du camion de collecte.

POSITIONNEMENT DE VOS BACS

- 1 BACS ALIGNÉS EN BORDURE DE RUE**
1 mètre de distance entre chacun des bacs
- 2 ROUES ET POIGNÉES**
orientées vers la résidence
- 3 COUVERCLES**
fermés et dégagés



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Évidemment, les mêmes consignes s'appliquent pour la collecte des ordures ménagères en ce qui a trait au positionnement des bacs. Voici en résumé quelques règles supplémentaires qui s'appliquent à la collecte des déchets :

Seuls les déchets domestiques peuvent être déposés dans les bacs roulants et non les matières suivantes : les matières résiduelles recyclables, les matériaux de construction, les pneus, la ferraille, les résidus domestiques dangereux, les carcasses d'animaux et autres matières énumérées au règlement de la MRC;

- Tous les déchets doivent être déposés à l'intérieur du bac roulant. Les déchets placés en dehors d'un bac roulant ne seront pas ramassés;
- Les bacs roulants doivent être placés à un maximum de 3 mètres de la voie de circulation, mais non sur un trottoir;
- Les bacs roulants peuvent être déposés en bordure de la voie de circulation à compter de 17 h le jour précédant la collecte. Dans les 12 heures suivant la collecte des déchets, les bacs doivent être replacés sur le terrain de l'immeuble desservi;
- Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines indiquées au calendrier de collecte.
- Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les résidus domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Éco-Centre au site de Champlain.

Pour plus de détails sur la collecte des ordures, nous vous invitons à consulter le règlement 2019-119 sur le site Internet de la MRC des Chenaux.

Calendriers des collectes :

Vous trouverez à la fin du présent bulletin, les calendriers de collectes des ordures et de la récupération. Nous vous invitons à les conserver car ils demeurent valides pour toute l'année 2020, à moins d'avis contraire.



ROUTE BARRÉE POUR L'HIVER

Comme par les années passées, **la route entre les chemins de la Côte St-Louis et de la Côte St-Paul** est fermée pour l'hiver. Des panneaux à cet effet sont installés aux 2 entrées de la route.

Le positionnement de cette route rend son entretien hivernal difficile en raison des vents qui viennent l'obstruer presque aussitôt après le passage de la déneigeuse.

COMMUNICATION DU COMITÉ DE REVITALISATION

Bonjour à vous chers Stanoises et Stanois! Par le biais du Courant municipal, vous serez tenus aux faits des actions posées par le comité de revitalisation et ses partenaires afin de donner un second souffle à notre municipalité au grand potentiel. Suivez-nous également sur les réseaux sociaux!

Tout d'abord, nous sommes heureux de vous confirmer le déménagement de la boulangerie artisanale « Le Jardin d'Olympe » située maintenant au 1355, rue Principale. Madame Lina de Rossi vous propose une variété de produits biologiques et frais du jour, en plus de vous chatouiller l'odorat avec des odeurs alléchantes. Vos sens seront conquis!

Ensuite, nous tenons à féliciter le comité organisateur pour le franc succès du Marché de Noël qui s'est déroulé le 24 novembre dernier. Vous avez été près de 500 personnes à être venues encourager l'achat local et les artisans.



N'oubliez pas que du 1^{er} au 7 décembre, se tenait la « Semaine d'achat local ». Profitez de cette occasion pour franchir le seuil d'un commerce que vous n'avez jamais visité dans votre localité. Vous y ferez assurément de belles découvertes

En terminant, le 14 décembre prochain se tiendra une grande fête pour souligner la contribution des membres des comités bénévoles de la municipalité; ceux-ci sont invités à partager un repas en compagnie des membres du conseil municipal et des employés. Cette soirée festive leur est offerte en guise de reconnaissance pour leur essentielle contribution au bien-être de notre communauté.

À bientôt!



TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU PONT SUR LA ROUTE 159 À SAINT-STANISLAS

Rappelons que les travaux de construction du nouveau pont ont débuté à l'automne 2018. En 2019, ceux-ci ont permis d'achever les unités de fondations de la structure et de construire la nouvelle rue qui permettra d'accéder au rang de la Rivière-Batiscan Nord-Est. Des travaux d'asphaltage restent toutefois à finaliser.

Les équipes s'affairent actuellement à ériger la charpente métallique, travaux qui se poursuivront jusqu'au temps des Fêtes. Les travaux majeurs seront par la suite suspendus et reprendront au printemps. Certains travaux, notamment le transfert d'utilités publiques par nos partenaires, seront toutefois effectués au cours de la saison hivernale.



Pour toute question, plainte ou tout commentaire concernant ces travaux, vous pouvez contacter le service **Québec 511** par téléphone ou par Internet.

Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le **Québec 511**.

DIVERS



BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE BORDELEAU

Échange de volumes

Le Réseau Biblio CQLM a procédé à un échange de volumes pour notre bibliothèque, le 19 novembre dernier. Venez les découvrir, vous les retrouverez facilement, ils portent une étiquette ÉCHANGE NOVEMBRE 2019.

Nouveaux volumes : collection locale

Nous avons procédé au dernier achat de volumes pour l'année 2019. Plus d'une quarantaine de volumes parus récemment ont été achetés dernièrement. Pour toutes les nouveautés identifiées (achetés depuis moins de 6 mois), nous vous demandons de limiter vos emprunts à deux volumes à la fois et ce, afin de laisser aux autres usagers le privilège de profiter aussi de ces nouveautés.

Nouvelle bénévole

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe, une nouvelle résidente de Saint-Stanislas qui, dès son arrivée, a tenu à offrir ses services. Bienvenue à Mary McCown et félicitations pour son implication!

Heure du conte

Nous tiendrons une nouvelle heure du conte en pyjama, en lien avec la Fête de Noël : Vendredi le 13 décembre prochain à 19 h, à la bibliothèque. Un bricolage de Noël suivra le conte. Nous attendons les tout-petits avec impatience!

Prêt entre bibliothèques

Vous désirez un volume qui n'est pas disponible à notre bibliothèque? Vous n'avez qu'à nous soumettre le titre et le nom de l'auteur et nous le commanderons par l'intermédiaire du prêt entre bibliothèques. Vous serez avisé par courriel dès son arrivée. Encore mieux, pourquoi ne pas le commander vous-même? Il me fera plaisir de vous indiquer la procédure; vous n'avez qu'à laisser vos coordonnées au comptoir de prêts et il me fera plaisir de vous enseigner la marche à suivre. Bien entendu, ce service est tout à fait gratuit.

Fermeture de la bibliothèque

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée pour le congé des Fêtes. Notre dernier jour d'ouverture sera le mercredi 18 décembre 2019 et il nous fera plaisir de vous revoir le lundi 6 janvier 2020. Notre système de prêts sera ajusté en conséquence. Nos meilleurs souhaits vous accompagnent!

René Léone
Responsable



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE ST-STANISLAS

La SDESS est fière de s'associer à la boulangerie Jardin d'Olympe pour faire la promotion de cette entreprise qui est maintenant installée au 1355, rue Principale. Par le fait même, nous tenons à inviter la population à encourager madame Lina De Rossi, tout en favorisant l'achat local. Ce qui est très important pour notre municipalité.

Je vous informe que notre programme de subvention à la construction est toujours en vigueur. L'aide peut aller jusqu'à 2 000 \$ pour l'habitation résidentielle et jusqu'à 4 000 \$ pour le commercial.

Le comité vous souhaite *Joyeuses Fêtes!*



Les **CHEVALIERS DE COLOMB** vous remercient pour votre soutien lors de nos différentes activités et vous souhaitent un très *Joyeux Noël* et une *Bonne Année* remplie d'amour dans chacune de vos familles.



PLAISIRS
D'HIVER



Prêt d'équipements sportifs gratuit

Tout l'hiver, un service de prêt de raquettes et de skis de fond est à la disposition de toute la famille. Petits et grands pourront s'initier aux sports.

Une pièce d'identité et un dépôt de 20 \$ par équipement, pour un maximum de 60 \$ par famille, seront exigés lors du prêt. Le dépôt sera remis au retour des équipements.

Vous avez des skis, raquettes ou patins qui ne servent plus? Pourquoi ne pas en faire bénéficier d'autres citoyens en les donnant au service des Loisirs?

Pour emprunter des équipements ou pour obtenir de l'information, contactez le service des loisirs au 418-507-3070.



DES NOUVELLES DE VOTRE FABRIQUE

Les personnes qui n'étaient pas présentes à l'église le 1^{er} décembre dernier pour la présentation des prévisions budgétaires 2020 et du bilan 2018 de la communauté de St-Stanislas et de la paroisse Ste-Élisabeth peuvent se procurer des copies au bureau de la Fabrique.

Nous vous rappelons que les règlements du cimetière peuvent également être consultés au bureau de la Fabrique, ouvert les mardis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30.

André Champagne et Jean-Pierre Trudel
Marguillers



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ

Le Centre d'action bénévole de la Moraine tient à remercier toutes les personnes qui ont offert des dons ou qui ont participé à la grande collecte qui a eu lieu au Marché Bonichoix à Saint-Stanislas, ce qui nous a permis de ramasser plusieurs kilos de denrées.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de faire un don et que vous voulez participer, nous tenons à souligner qu'il sera toujours possible de le faire puisque l'épicerie Bonichoix offre la possibilité d'acheter EN MAGASIN un sac rempli de denrées non périssables au montant de 10 \$, et ce, jusqu'au 31 décembre 2019. Toutes ces denrées ainsi que les montants amassés serviront à assembler les paniers de Noël qui seront offerts aux personnes et familles qui sont dans le besoin.

Un gros merci également à tous les bénévoles qui ont œuvré pendant cette période.



L'ENTREPRISE SOUTIEN À DOMICILE DES CHENAUX RECHERCHE DES PERSONNES DE 55 ANS ET PLUS

Vous désirez demeurer actif sur le marché du travail sans les contraintes d'horaires? Vous désirez contribuer au bien-être des gens de votre communauté... une demi-journée, une journée ou plus par semaine ?

Vous avez à cœur les personnes âgées! 

Selon **vos disponibilités**, nous serons en mesure de vous offrir la possibilité de faire un travail à dimension humaine où l'individu est au cœur de vos actions.

- Les responsabilités :
- Entretien ménager léger
 - Préparation de repas
 - Faire l'épicerie et autres courses
 - Répit/Accompagnement



« Là où vos talents et les besoins du monde se rencontrent, là se trouve votre vocation. » Aristote.

Communiquez avec moi, il me fera plaisir de répondre à vos questions : 418-362-3275.

Manon Trottier
Directrice générale



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Groupe de soutien pour personnes endeuillées

Ce groupe est pour tous les proches aidants (ou qui l'ont été) qui vivent la perte d'un être cher et dont le deuil est difficile. Nous offrons un lieu d'accueil, de soutien et de partage dans le respect et la confidentialité en suivant une démarche de 11 rencontres inspirées par les écrits de Jean Monbourquette. Les personnes intéressées doivent nous contacter avant le 16 décembre.

Un groupe aura lieu à **Saint-Luc-de-Vincennes les lundis après-midi** de 13 h 15 à 15 h 15 du 6 janvier au 23 mars 2020 et un 2^e groupe aura lieu à **Sainte-Thècle les mercredis après-midi**, mêmes heures, du 8 janvier au 25 mars 2020.

Formation « Outiller les proches aidants face à leur rôle »

Cette formation d'une durée de 10 heures (5 semaines) est offerte à tous les proches aidants désirant accroître leurs connaissances au niveau **des maladies neurodégénératives** telle la maladie d'Alzheimer. Vous serez accompagné par une intervenante et une infirmière, toutes deux qualifiées sur le sujet. Cette formation a pour objectif principal de vous outiller afin de mieux accompagner votre proche dans sa maladie. Celle-ci est divisée en 5 rencontres sur des thèmes différents à chaque fois. Vous devez pouvoir suivre l'ensemble de la formation pour vous inscrire et les places sont limitées.

Lieu : 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes (2^e étage)

Dates : Les jeudis 9 et 23 janvier, 6 et 20 février ainsi que le 19 mars - 9 h à 11 h

Veillez contacter Catherine au 819-840-0457 pour inscription.



Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Mercredi 18 décembre 19 h 30	 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2020.
Samedi 21 décembre 19 h 30	 SOUPER DES FÊTES ET SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Cocktail à 17 h 30, suivi du souper et de la soirée dansante. Apportez vos breuvages. Réservez avant le 15 décembre auprès de Jean-Pierre ou Ginette au 418-328-4582. Le comité vous souhaite de très <i>Joyeuses Fêtes</i> entres amis et en famille.
Lundi 13 janvier 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale.
Samedi 18 janvier 19 h 30	 SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry.
Lundi 3 février 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale.
Samedi 8 février	 ASSOCIATION DES LOISIRS - Randonnée de ski au flambeaux et souper au spaghetti Plus d'informations à venir sur la page Facebook de l'Association des loisirs de St-Stanislas.
Dimanche 23 février 10 h 30	 LES ASSOCIÉS AUX FILLES DE JÉSUS Repas-partage au profit des missions des Filles de Jésus À la salle municipale de St-Stanislas. Conférencier à déterminer... Coût du billet : 10 \$
Chaque mardi 9 h 30 à 10 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Vie active, au local de l'Âge d'Or.





Collectes 2020

La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmm.com

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC À RÉCUPÉRATION (imprimés, contenants, emballages)



PAPIER ET CARTON

- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Journaux, circulaires, revues
- Livres, bottins, catalogues
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus à pignon
- Conteneurs aseptiques (type Tetra Pak[®])

PLASTIQUE

- Bouteilles et contenants de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



MÉTAL

- Papier et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles



VERRE

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur



Merci!

Dans le doute, je m'informe
rgmm.com | 819-373-3130
Téléchargez l'application :



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2020



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine rouge	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine jaune	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

Collecte des encombrants



JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			*1	2	3	4					1			1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	29	30	31				26	27	28	29	30			
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29		
31																			30	31							
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30					27	28	29	30	31			

* Collecte du 1er janvier 2020 pour la municipalité de Champlain/St-Luc-de-Vincennes remise au 3 janvier 2020

** Collecte des encombrants à St-Prosper-de-Champlain, St-Maurice, Ste-Geneviève-de-Batiscan et St-Narcisse

*** Collecte des encombrants à Ste-Anne-de-la-Pérade, Batiscan, Champlain/St-Luc-de-Vincennes et St-Stanislas

Collecte des encombrants

Les encombrants seront ramassés durant les semaines suivantes:

Du 6 au 9 juillet

Du 13 au 16 juillet

Du 5 au 16 octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité

Collecte des feuilles mortes

À moins que votre municipalité offre le service de collecte des sacs de feuilles mortes, ceux-ci devront être apportés par vous, soit à l'écocentre de Champlain, soit chez un producteur agricole s'affichant pour recevoir les résidus végétaux.

Déchets exclus de la collecte

Les matières recyclables, les débris de construction, rénovation et démolition, les matières dangereuses etc. ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'écocentre de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité

Collecte même journée que

Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chutes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum de 1 mètre de tout obstacle et entre chaque bac.).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

Veillez vous référer au règlement 2019-119 de la MRC des Chenaux pour les détails complets de la collecte des déchets.

Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux